

---

Par Assp du 4/3/2020, il a été constitué une SASU dénommée : **YAMAN CONCEPT**. Capital : 200€. Siège : 25 Rue d'Aquitaine, 31120 Roquettes. Objet : Travaux de maçonnerie générale, gros œuvre, enduit, charpentes, travaux publics, travaux de placoplâtre, peinture, carrelages, isolation, rénovation, nettoyage industriel pour entreprises et particuliers. Durée : 99 ans. Président : Mr Yaman Hakan, 6 C Grande Place, 31600 Saint Clar de Rivière, pour une durée indéterminée. Admission aux assemblées et droit de vote : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Transmission des actions : Cessions libres entre associés et soumises à l'agrément préalable du Président de la société envers les tiers. Immatriculation au RCS de Toulouse

---